



Ottawa, Canada

Volume 6, No 30
(Hebdomadaire)

le 26 juillet 1978

Un grand défi pour le Canada: l'utilisation de l'énergie solaire et forestière . . . 1

Nouvelles relations diplomatiques . . . 3

Diplomate canadien déclaré persona non grata en Irak 3

La Reine ouvrira les Jeux du Commonwealth 3

Ontario: quatrième coordonnateur des services en français 3

370e anniversaire de la fondation de la ville de Québec 4

Un "grand Montréalais" honoré: le Dr Armand Frappier 5

La station de recherches de St-Foy, après onze ans d'existence 6

Le frère André vénérable 6

La chronique des arts 7

L'ONF et l'unité nationale 8

Musique canadienne à travers le monde 8

Le Franco-Albertain, cinquante ans au service des francophones 8

Un grand défi pour le Canada: l'utilisation de l'énergie solaire et forestière

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral dépensera \$380 millions pour tirer plus d'énergie du soleil, des déchets et des forêts. Dans une déclaration faite à Toronto le 4 juillet, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a présenté deux programmes distincts, l'un dans le domaine de l'énergie solaire, l'autre relatif à l'exploitation de l'énergie des déchets forestiers et agricoles. Ces programmes seront, non seulement un encouragement à remplacer les sources d'énergie non renouvelables par celles qui le sont, mais ils permettront de créer de nouveaux emplois pour les Canadiens.

"Nous désirons créer une industrie canadienne de l'énergie solaire qui ne soit tributaire d'aucune subvention; nous devons le faire d'ici cinq ans, sinon nous aurons perdu toutes nos chances de réussir. Nous ne voyons pas pourquoi le matériel de chauffage à l'énergie solaire ne serait pas conçu et fabriqué au Canada, par des entreprises canadiennes. Nous ne voyons pas pourquoi une industrie dont les ventes, en 1990, se situeront probablement entre \$400 et \$800 millions, uniquement au Canada, ne devrait pas être une industrie canadienne", a déclaré M. Gillespie.

L'énergie solaire

Dans le domaine de l'énergie solaire, le programme comprend quatre éléments:

- *Achat et utilisation de matériel de chauffage solaire (A.U.M.C.S.)* – Entre 1979 et 1984, \$125 millions seront alloués à l'achat préférentiel de matériel solaire fabriqué au Canada pour le chauffage des locaux et de l'eau, lequel sera utilisé dans les nouveaux immeubles fédéraux. Un nouveau marché important s'ouvrira mais, au cours des cinq prochaines années, les subventions cesseront progressivement, et le matériel solaire devra faire concurrence d'égal à égal aux autres systèmes.

- *Programme d'aide aux fabricants de*

matériel solaire (P.A.F.M.S.) – Ce programme comporte deux étapes. Jusqu'à 25 subventions de \$10 000 seront allouées aux sociétés pour préparer des plans de matériel solaire. Après la première étape d'évaluation de ces plans, jusqu'à 10 subventions fédérales de \$200 000 à \$300 000 chacune, aideront les sociétés canadiennes à concevoir et mettre au point du matériel de chauffage solaire pour satisfaire aux objectifs du programme A.U.M.C.S.

- *Prix pour les plans de bâtiments à rendement énergétique élevé* – Des récompenses totalisant \$350 000 seront distribuées aux gagnants de concours nationaux de plans de bâtiments à rendement énergétique élevé, faisant surtout ressortir les caractéristiques de conception mettant à profit l'orientation des bâtiments, plus spécialement l'exposition au soleil; c'est ce qu'on appelle des "techniques solaires passives". Les résultats des concours, dont l'un s'adresse aux habitations et l'autre aux bâtiments commerciaux et industriels, seront publiés pour sensibiliser davantage le public aux importants bénéfices énergétiques qui peuvent être réalisés grâce aux techniques passives de chauffage solaire et aux autres techniques d'économie d'énergie.

- *Financement de la recherche, du développement et de la démonstration*

– Cette année, le gouvernement fédéral consacrera \$9 millions à la recherche sur l'énergie solaire. De plus, entre 1978 et 1985, \$2,5 millions par année seront accordés au programme A.U.M.C.S. Le gouvernement fédéral a également alloué \$114 millions pour le partage des coûts, en vertu d'ententes avec les provinces et le secteur privé, pour la démonstration de techniques ou d'applications nouvelles de l'énergie renouvelable ou de techniques permettant d'économiser l'énergie. Le Conseil national de recherches administrera les fonds consacrés à la recherche tandis que les ententes de démonstration seront négociées par le ministère de

C'était ce jour...

Le 26 juillet 1923, le président des États-Unis, M. Harding, effectuait une visite à Vancouver. C'était la première fois qu'un président américain en exercice se rendait au Canada.

l'Énergie, des Mines et des Ressources.

D'ici 1990, l'on prévoit que l'ensemble du marché canadien de matériel solaire aura atteint des proportions considérables. Les ventes pourraient se situer entre \$400 et \$800 millions par année. Cela se traduira par la création de nombreux emplois permanents pour la fabrication de matériel et dans les métiers de la construction. La construction et la distribution de ce matériel sera largement répartie à travers le Canada.

Les achats du gouvernement fédéral créeront, de ce fait, quelque 15 400 années-hommes d'ici 1984.

Dans les vingt-cinq années à venir et à mesure qu'elle prendra de l'expansion, l'industrie solaire pourra contribuer largement à la constitution d'une base d'approvisionnement en énergie renouvelable sur laquelle le Canada pourra compter de plus en plus à mesure que l'ère du pétrole s'achève. Les formes d'énergie renouvelable (autre que l'énergie hydro-électrique) pourraient constituer 10 p.c. de nos approvisionnements en énergie d'ici l'an 2000. La biomasse forestière pourrait fournir une grande partie de cette énergie.

Énergie des déchets forestiers et agricoles

Grâce à de nouveaux programmes, le gouvernement fédéral entend encourager largement l'exploitation de l'énergie des forêts et d'autres formes de matières organiques (biomasse) en remplacement du pétrole, du gaz et même de l'électricité. Ces programmes sont les suivants:

- *Programme des énergies renouvelables de l'industrie forestière (ERIF)* – Ce programme, qui couvre la période de 1978 à 1985, prévoit le versement de \$143 millions à l'industrie forestière pour lui permettre d'utiliser, comme source d'énergie, des déchets de bois à la place du pétrole ou du gaz. Il se traduira par des économies de combustibles appréciables et par la création de nombreux emplois dans des régions éprouvées par un fort taux de chômage. A plus long terme, un investissement de ce genre devrait permettre à l'industrie forestière d'élargir son rôle de producteur d'énergie et de sous-produits chimiques pour la consommation intérieure et les marchés d'exportation.

- *Garanties de prêts pour l'exploitation énergétique de la biomasse* – Le gouvernement fédéral offrira des garanties de prêts d'une valeur totale de \$150 millions pour faciliter la mise en place d'installations de production d'électricité utilisant



la biomasse comme source d'énergie. Cette façon de procéder encouragera des groupes d'industries, en collaboration avec des collectivités avoisinantes et peut-être même des services d'électricité provinciaux, à conjuguer leurs efforts au niveau d'une région, pour utiliser des déchets comme source d'électricité. Les termes du programme favoriseront particulièrement la production mixte d'électricité et de chaleur.

- *Expansion de la recherche-développement-démonstration* – Le gouvernement fédéral consacrera environ \$40 millions entre 1978 et 1984 pour aider l'industrie à financer des projets de recherche et des démonstrations de techniques nouvelles, telles que les plantations biocénétiques et la conversion de la biomasse en combustibles liquides ou produits chimiques. En ce qui concerne les activités de démonstration, le gouvernement donne sa préférence au partage des coûts entre le gouvernement central et les provinces.

Comme, au cours de l'après-guerre, le pétrole et le gaz étaient relativement faciles à obtenir et bon marché, l'industrie forestière les a adoptés comme combustibles au détriment de ses propres déchets. Depuis, la situation a complètement changé; on envisage maintenant de mettre un frein à la hausse des coûts de l'énergie par l'utilisation des déchets d'usines et résidus forestiers, que l'on considère comme une source de pollution.

De récentes évaluations ont montré que le potentiel inutilisé des déchets de bois et d'usines est énorme, même si les déchets de bois assurent déjà 3,5 p.c. de la production d'énergie primaire du Canada, soit deux fois plus que le nucléaire. Les déchets d'usine et les abattis qui restent au sol après les travaux d'exploitation forestière renferment un potentiel énergétique qui équivaut à deux fois et demie la production annuelle de l'usine de \$2 milliards de la Syncrude, dans les sables pétrolifères de l'Alberta.

Les possibilités sont beaucoup plus grandes si on ajoute aux bois marchands les espèces qui ne se prêtent pas à une exploitation commerciale.

A court terme, l'industrie forestière pourra, avec la nouvelle aide que lui apporte le gouvernement fédéral, augmenter de façon marquée sa consommation de déchets d'usines et autres. En 1985, la biomasse pourrait répondre à 7 p.c. des besoins du Canada en énergie primaire, soit le double de sa contribution actuelle. Nous voulons que l'industrie forestière (la plus grande industrie du Canada) devienne aussi autonome que possible en matière d'énergie.

Le programme ERIF intéressera tout particulièrement les petites entreprises forestières qui peuvent avoir envie de substituer le bois à d'autres combustibles, mais qui auraient de la difficulté à financer des achats de nouveau matériel.

(suite à la page 8)

Nouvelles relations diplomatiques

A l'occasion de l'accession des îles Salomon à l'indépendance, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 7 juillet, l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays ainsi que l'échange de représentants diplomatiques au niveau de haut-commissaire.

M. J. Alan Beesley, haut-commissaire du Canada en Australie, sera accrédité auprès de ce pays. Les îles Salomon décideront à une date ultérieure de l'accréditation d'un représentant au Canada.

Diplomate canadien déclaré *persona non grata* en Irak

Le ministère des Affaires extérieures a été informé que le ministère des Affaires étrangères d'Irak a déclaré *persona non grata* M. W.A. McKenzie, premier secrétaire et chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Canada à Bagdad. Même si aucune explication ou justification n'a été donnée, on suppose qu'il s'agit d'une mesure de rétorsion. En effet, le mois dernier, le gouvernement du Canada a demandé au deuxième secrétaire de l'ambassade d'Irak, M. Abdul Latif M. Al-Niaini, de quitter le Canada, ce qu'il a fait le 20 juin.

M. Al-Niaini avait été prié de quitter le Canada parce qu'il s'était adonné à des pratiques douteuses de renseignement, analogues à celles auxquelles s'était livré l'ancien ministre plénipotentiaire de l'ambassade d'Irak, M. Abu Al-Khail, lui-même prié de quitter le Canada en août 1977. Plus précisément, on sait que M. Al-Niaini a versé de l'argent pour obtenir des rapports sur des membres de la collectivité kurde canadienne et que ses agents ont tenté de désorganiser des associations kurdes. En demandant son départ, le gouvernement du Canada a rappelé sa position selon laquelle pareilles activités de renseignement, qu'elles soient dirigées ou non contre le gouvernement du Canada, sont incompatibles avec le statut diplomatique dont jouit le personnel affecté à une ambassade à Ottawa.

Le gouvernement du Canada a transmis au gouvernement d'Irak, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de ce pays au Canada, une vive protestation devant l'expulsion du chargé d'affaires du Canada, qu'il qualifie d'arbitraire et injustifiée.

Agé de 40 ans, M. McKenzie est né en Angleterre; il détient un baccalauréat en science et une maîtrise en administration de l'Université de Toronto (1962 et 1964 respectivement). Il est entré au Service des délégués commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce en 1965 et a été affecté à Melbourne en Australie, à Seattle et au Caire. M. McKenzie sera réaffecté sous peu.

La Reine ouvrira les Jeux du Commonwealth

La reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg, accompagnés du prince Andrew et du prince Edward, doivent arriver au Canada aujourd'hui pour assister aux Jeux du Commonwealth que Sa Majesté ouvrira le 3 août à Edmonton.



Boris Spremo

La reine Elizabeth lors de son séjour au Canada en 1977.

La suite royale est arrivée à Saint-Jean (Terre-Neuve). Elle visitera cette province, puis se rendra en Saskatchewan et en Alberta avant d'assister aux Jeux du Commonwealth. La famille royale assistera, du 4 au 6 août, aux épreuves.

Dans la soirée du samedi 5 août, la Reine s'adressera au peuple canadien, lors d'un dîner offert par le premier ministre du Canada, à Edmonton. Le lendemain soir, Sa Majesté et le prince Edward quitteront Edmonton pour regagner la Grande-Bretagne.

Le duc D'Edimbourg et le prince Andrew visiteront la Colombie-Britannique, à titre personnel, les 7 et 8 août, à l'occasion du bicentenaire de la découverte de la Colombie-Britannique par le capitaine Cook. De retour à Edmonton le 9 août, le duc d'Edimbourg et le prince Andrew assisteront aux compétitions des Jeux jusqu'au 12 août, date à laquelle le duc d'Edimbourg présidera la cérémonie de clôture des Onzièmes Jeux du Commonwealth. Ils quitteront Edmonton le 13 août pour retourner en Grande-Bretagne.

Ontario: quatrième coordonnateur des services en français

L'ex-directrice du théâtre de langue française de Toronto, Mme Claire Pageau, a été nommée coordonnatrice des services de langue française au ministère de la Culture et des Loisirs de l'Ontario.

Dans son nouveau poste, Mme Pageau conseillera les responsables du Ministère sur les moyens d'améliorer l'administration des programmes pour les Franco-Ontariens.

Après avoir été professeur au Conseil des écoles séparées d'Ottawa, Mme Pageau a continué sa carrière d'enseignante au collège Seneca, à Toronto, où elle enseignait la conversation française. Elle a aussi participé à une étude sociologique menée sous les auspices du secrétariat d'État. Elle a assuré le poste de chercheuse adjointe à la Commission d'étude de l'enseignement post-secondaire en Ontario avant de devenir, en 1974, directrice du Théâtre du p'tit bonheur, à Toronto. Mme Pageau a, de plus, été toujours très active au sein de la communauté francophone ontarienne, non seulement sur le plan artistique mais dans divers autres domaines tel que l'éducation.

Mme Pageau devient le quatrième coordonnateur à être nommé dans un ministère provincial, récemment. Elle vient se joindre à MM. Ronald Leblanc, coordonnateur au ministère de la Santé et Roland St-Onge, aux Affaires du Nord, ainsi qu'à Mme Abbie Lavigne-Allan, aux Services sociaux et communautaires.

La politique gouvernementale, à l'effet de nommer des coordonnateurs des services de langue française dans les ministères où le besoin s'en fait sentir, fut établie à la suite d'une proposition du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes de l'Ontario.

370e anniversaire de la fondation de la ville de Québec

Pendant trois jours Québec a fêté le trois cent soixante-dixième anniversaire de sa fondation par Samuel de Champlain.

Les festivités qui comportaient principalement des spectacles musicaux, ont été marquées de cérémonies commémoratives présidées par des représentants des gouvernements du Canada, de la France et de la province de Québec.

La fête a débuté officiellement avec la présentation d'un spectacle en plein air mettant en vedette Yvon Deschamps et Diane Dufresne, Edith Butler, chanteuse acadienne, et Zacharie Richard ainsi qu'un chanteur Cajun de la Louisiane.

Sur le plan musical, le point culminant des fêtes a été la grande première, le 3 juillet, du *Concerto pour Hélène*, pièce musicale de Claude Léveillée écrite en l'honneur d'Hélène Boulé, femme de Champlain. Le concerto était joué par l'Orchestre symphonique de Québec avec la participation de Danielle Licari, soliste, et du Choeur Saint-Dominique.

Le 3 juillet a été également marqué par des allocutions du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et du maire de Québec, M. Jean Pelletier. Le cardinal de Québec, Mgr Maurice Roy, a présidé une cérémonie religieuse à la Place royale, là où Champlain posa les premiers fondements de la ville.

Le ministre français de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat, a remis au Québec, au nom du gouvernement français, des pièces d'artillerie pour armer le lieu appelé batterie royale récemment restauré.

Ces pièces, dix canons de calibres différents, furent coulées tout récemment selon des plans de l'époque, et en principe sont en état de marche. Après des recherches vaines pour retrouver des pièces d'époque, la France décida ainsi de faire couler ces canons pour les offrir au Québec. Les affûts sur lesquels sont montés les canons ont été construits au Québec.

Le ministre des Postes du Canada, M. Gilles Lamontagne, a procédé à l'inauguration du Centre d'interprétation du Parc de l'Artillerie, situé au coeur du Vieux Québec. Ce parc, dont la création remonte à 1972, rappelle l'histoire militaire de la Ville de Québec.

de construire sa première Habitation et son magasin au pied du cap Diamant, à l'endroit précis où se dresse aujourd'hui l'église Notre-Dame-des-Victoires.

C'est autour de l'Habitation de Champlain, première enceinte fortifiée de Québec, que se déroulèrent toutes les activités de la ville naissante.

La proximité du fleuve Saint-Laurent en faisait le point de débarquement et d'entreposage des marchandises. Des maisons de pierres luxueuses, construites pour les plus riches marchands de la ville, s'y élevèrent bientôt et l'endroit devint une sorte de carrefour pour les habitants de la jeune colonie. En 1686, l'intendant Bochart de Champigny y installa un buste de Louis XIV, roi de France, et le quartier prit alors son appellation définitive de Place royale.

Récentes découvertes archéologiques

En 1967, le gouvernement du Québec décida de restaurer ce quartier qui avait subi les ravages du temps et de redonner à la Place royale et aux rues avoisinantes l'atmosphère de la Nouvelle-France. Une entente fut passée avec le gouvernement fédéral qui participa à ce vaste plan de restauration.

D'autre part, tout dernièrement, des archéologues ont fait de nouvelles découvertes archéologiques importantes.



Le blason de la Ville de Québec.

En effet, des sondages effectués au printemps ont permis de mettre à jour de nouveaux vestiges de la deuxième Habitation de Champlain construite en 1624. Les murs découverts forment le prolongement de ceux qui avaient déjà été dégagés lors des campagnes de fouilles de 1975-1976 et de 1977 (murs qui ont été réenfouis en attendant le résultat des études faites sur la conservation, la mise en valeur et l'accessibilité future de la seconde Habitation de Champlain).

Selon un communiqué du ministère québécois des Affaires culturelles: "L'état de conservation des murs est particulièrement remarquable puisqu'ils sont à l'abri des intempéries depuis 1688, date de la construction de l'église".

Les archéologues ont maintenant la



L'église Notre-Dame-des-Victoires sur la place du marché.

C'était le 3 juillet 1608

Ce jour-là, Samuel de Champlain choisit

La chronique des arts

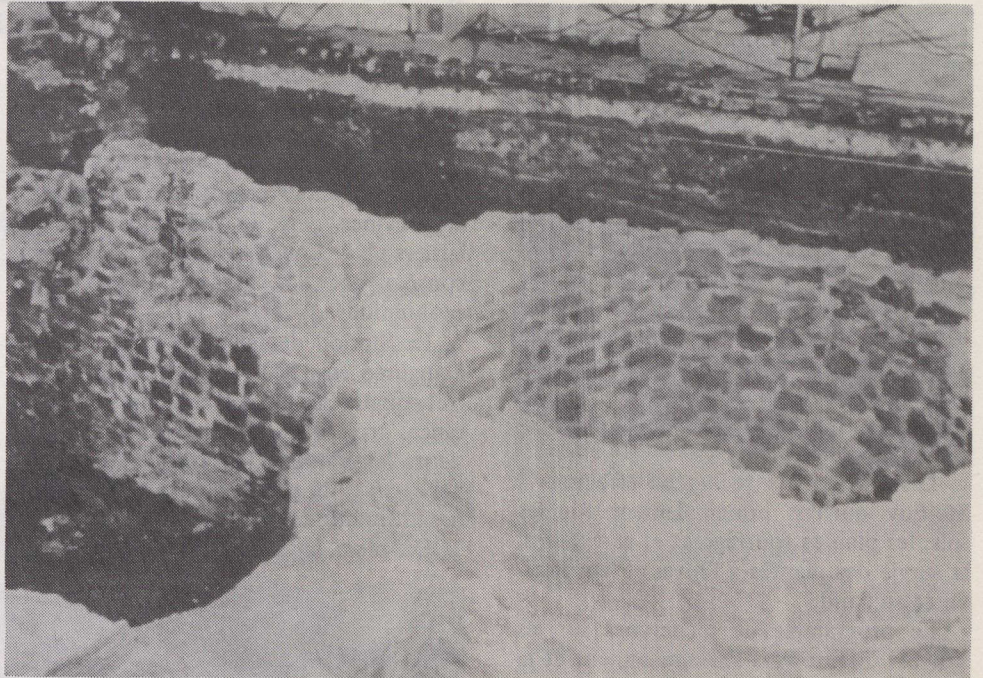
preuve que le long pan du côté de la seconde Habitation se prolonge dans le sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Au cours des sondages, une section du magasin de Champlain, érigée en 1616 (ou peut-être même en 1608) a été dégagée.

Les archéologues entrevoient la possibilité de retracer les bases des cheminées de la première Habitation en bois construite en 1608.

Au cours des fouilles on a retrouvé des tessons de céramique provenant de Normandie et du Beauvaisis, du grès brun, des monnaies de 1593, 1629, 1640 et 1655 en argent et en cuivre, des tuiles de couverture, des balles de mousquet, des pierres à fusil provenant du Berry, ardoises, céramiques, verre, objets personnels, etc.

Ruines de la tourelle nord de l'Habitation de Champlain dégagée (fouilles 1977). →



Un "grand Montréalais" honoré: le Dr Armand Frappier

Le Dr Armand Frappier a été proclamé "le chercheur qui a apporté la plus grande contribution à la médecine dans notre milieu et aussi l'un des 20 plus Grands Montréalais des deux dernières décennies" par l'hôtel Reine-Elizabeth qui a souligné son vingt-deuxième anniversaire en nommant 20 Grands Montréalais des dix dernières décennies.

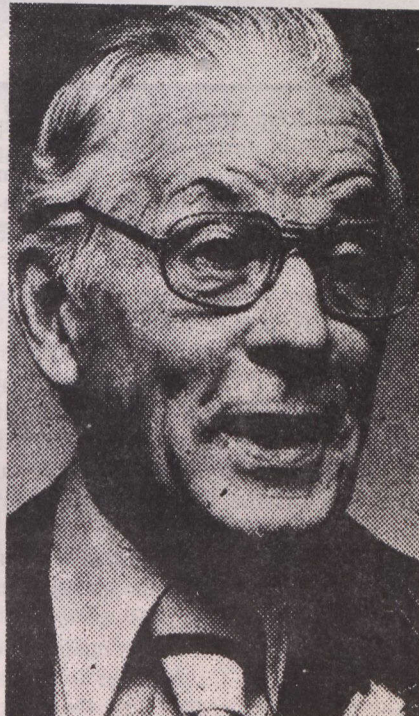
Personnalité éminente dans le domaine de la microbiologie, le Dr Armand Frappier a voué sa vie à l'enseignement et surtout à la recherche sur la prévention des maladies infectieuses. Il a dirigé pendant 37 ans l'institut qui porte son nom et, à 73 ans, il continue d'y travailler à titre de consultant.

"C'est étonnant de constater combien un petit institut comme le nôtre a pu jouer un rôle aussi important dans le monde entier, dit-il, premier surpris de cette découverte alors qu'il fut le principal artisan de cette réputation. Nous avons collaboré, mes collègues et moi, à près de 400 manifestations scientifiques d'envergure dans la plupart des pays du monde. Au Canada seulement, nous avons organisé 14 symposiums dont huit se sont déroulés à Montréal." Cela, sans compter évidemment la publication des travaux présentés par ces chercheurs québécois dans les revues spécialisées.

Le Dr Frappier est né en 1904 à Salaberry-de-Valleyfield. Très jeune il

s'intéresse à la musique et gagnera même ses études universitaires en médecine en formant un orchestre de douze musiciens qui se produisait dans les restaurants et les endroits chics de la métropole.

Il s'intéresse à la bactériologie et, muni d'une bourse de la fondation Rockefeller, il poursuit ses études supérieures aux



Dr Armand Frappier

États-Unis et en France. A l'Institut Pasteur de Paris, il étudie avec les professeurs Calmette, Guérin et Nègre, découvreurs du vaccin BCG, de même qu'avec le professeur Ramon, découvreur des anatoxines diphtériques et tétaniques.

De retour à l'Université de Montréal, il est nommé assistant-professeur et durant les années de la dépression réussit à gagner sa subsistance aux laboratoires de l'hôpital Saint-Luc qu'il a fondés.

Après la crise, c'est la guerre et avec l'aide de jeunes collègues, le Dr Frappier entreprend des études expérimentales et cliniques sur le vaccin BCG. Ses travaux de pionnier conduisirent à d'autres recherches et il fonde l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, inspiré de l'Institut Pasteur de Paris. En 1972 ce laboratoire devient une constituante de l'Université du Québec et, depuis 1975, l'Institut porte le nom Armand-Frappier en signe de reconnaissance à son fondateur et directeur pendant 37 ans.

En plus de faire la promotion du vaccin contre la tuberculose pendant 40 ans non seulement au Canada mais dans le monde entier, le Dr Frappier a poursuivi des recherches sur la production de gammaglobuline, le vaccin Salk, le vaccin contre l'influenza et le vaccin Sabin.

La vie du Dr Frappier a fait l'objet d'un livre intitulé *Ce combat qui n'en finit plus* (Éditions de l'homme).

D'après un article de Marie Laurier, paru dans *Le Devoir* du 8 juillet 1978.

La station de recherches de St-Foy, après onze ans d'existence

Il y a onze ans, des membres du personnel de la Ferme expérimentale de La Pocatière (Québec) étaient transférés à Ste-Foy, dans la banlieue de Québec, où l'Université Laval leur prêta des locaux.

Forts de leur vaste expérience, ces quelques pionniers allaient unir leurs efforts pour jeter les bases d'une nouvelle institution de recherches agricoles: la Station de recherches de Ste-Foy, vingt-sixième station de recherche du gouvernement fédéral.

Les travaux de recherche effectués à Ste-Foy portent principalement sur les sols, les plantes fourragères et céréalières, la survie des plantes à l'hiver et leur résistance au froid.

Le programme de recherches sur les sols est orienté vers l'assainissement et la fertilité naturelle des sols. Par ailleurs, plusieurs chercheurs travaillent à un projet multidisciplinaire portant sur les facteurs liés à la survie de la luzerne.

Pour ce qui est des plantes fourragères et céréalières, l'objectif est d'accroître la production et d'améliorer la qualité des céréales, afin de diminuer la dépendance du Canada envers les approvisionnements extérieurs.

De nombreux travaux touchant d'autres cultures et l'élevage se poursuivent également dans les fermes expérimentales satellites de La Pocatière et

de Normandin.

Une "unité de l'économie" fait des études sur la rentabilité et l'impact économique que pourraient avoir les résultats d'expériences menées dans les stations fédérales installées au Québec; elle identifie les problèmes prioritaires que connaît la province dans le secteur des bovins laitiers et de boucherie; enfin, elle crée en conséquence des modèles de stratégies économiques.

La Station de recherches de Ste-Foy, inaugurée en 1971, comprend, entre autres, quatre serres, des chambres de croissance, trois aires de propagation et plusieurs laboratoires. Le travail du personnel est facilité par des locaux très modernes et fonctionnels.

De plus, la Station étant située tout

prêt de l'Université Laval, ses quelque 25 chercheurs peuvent coopérer étroitement avec la faculté de l'agriculture de cette institution et participer activement à la formation post-universitaire des étudiants.

Selon M. S.J. Bourget, directeur de la Station, la proximité de la capitale provinciale favorise également les échanges avec le ministère de l'Agriculture du Québec ainsi qu'une grande participation aux nombreux comités et commissions qui relèvent du Conseil gouvernemental des productions végétales du Québec (CPVQ).

Grâce à son dynamisme, la Station de recherches de Ste-Foy joue donc un rôle de plus en plus important, même s'il est souvent effacé.



Le frère André vénérable

La cause de la béatification du frère André a connu son premier dénouement le 12 juin, alors que le pape Paul VI l'a déclaré vénérable.

Cette première étape sera suivie plus tard de deux autres études: une première sur la réputation des miracles, conduisant au titre de bienheureux, l'autre étant la canonisation, ou déclaration de sainteté.

Le progrès de la cause du frère André a été accéléré l'an dernier à la suite d'une intervention des évêques canadiens. Une loi de l'Église interdisait en effet que l'étude finale des vertus d'un serviteur de Dieu ne soit terminée moins de 50 ans après sa mort, soit 1987 dans le cas du frère André. De rares exceptions avaient été faites dans le passé, pour Thérèse de Lisieux ou Maria Goretti par exemple. Le pape Paul VI accordait la même dispense

à la cause du frère André, le 11 juin 1977, à cause de son immense réputation.

Le frère André (de son vrai nom Alfred Bessette) est le fils d'un charpentier. Il est né le 9 août 1845 à St-Grégoire d'Iberville (Québec).

Orphelin de bonne heure, il travailla à divers métiers manuels dans les cantons de l'Est et en Nouvelle-Angleterre (États-Unis). En 1868, il revint au Canada et, en 1872, après un court noviciat il devenait frère convers au sein de la congrégation des pères de Sainte-Croix. Il fut portier du collège Notre-Dame, à Montréal, pendant 40 ans.

Rapidement, il acquit une grande réputation pour sa piété et pour les miracles qu'il accomplit.

En 1904, il obtint la permission de bâtir tout près du Collège, sur le Mont-Royal, une petite chapelle en l'honneur de son patron St-Joseph. Celle-ci fut

agrandit plusieurs fois, puis en 1924, on construisit l'imposant oratoire St-Joseph, l'un des plus grands du monde. Des millions de pèlerins le visitent chaque année.

Le frère André est mort à Montréal le 6 janvier 1937.

Un chirurgien de Toronto accomplit des merveilles par l'implantation aux hanches sur des personnes qui ont des douleurs aux hanches ou y sont blessées. Le Dr James Bateman, chirurgien en chef de l'Orthopedic and Arthritic Hospital de Toronto dit que sa méthode, plus rapide, cause moins de traumatisme, réduit au minimum les complications, permet un rétablissement plus rapide et ne nécessite pas de transfusion sanguine; ce dernier élément lui a permis d'opérer des témoins de Jéhovah qui n'auraient pas accepté une opération classique.

La chronique des arts

Prix Molson à Gabrielle Roy, Jack Shadbolt et George Story

Les trois lauréats des prix Molson pour l'année 1977 sont Gabrielle Roy, écrivain, Jack Shadbolt, peintre, et George Story, lexicographe. Ces prix, d'une valeur de \$20 000 chacun, marquent les contributions exceptionnelles de ces lauréats à la vie des arts, des humanités et des sciences sociales.

Gabrielle Roy

Gabrielle Roy est née à St-Boniface (Manitoba). Elle a fait ses études à l'académie Saint-Joseph de cette ville et a enseigné durant huit ans dans sa province natale.



Gabrielle Roy

Jeune institutrice, elle s'intéressait vivement au théâtre, mais, après avoir étudié l'art dramatique en Angleterre et en France durant deux ans, elle décida de se consacrer à l'art d'écrire et elle s'établit à Montréal en 1939. Tout en faisant du journalisme à la pige pour le journal *Le Jour*, la *Revue Moderne* et surtout le *Bulletin des agriculteurs*, elle préparait son premier roman (*Bonheur d'occasion*) qui, publié en 1945, allait remporter un éclatant succès.

Les dix autres livres que Gabrielle Roy a publiés depuis — romans, recueils de nouvelles et récits plus ou moins autobiographiques — n'ont cessé de susciter l'admiration de la critique et l'intérêt des lecteurs.

Jack Shadbolt

Artiste renommé, professeur, écrivain et conférencier, Jack Shadbolt contribue depuis de nombreuses années à

la vie artistique canadienne. Il est né en Angleterre en 1909, a grandi à Victoria (Colombie-Britannique) et réside à Vancouver depuis 1931. Il a étudié les arts plastiques à Londres (Euston Road School), Paris (André L'hôte) et New York (Art Students League). Jack Shadbolt a participé à plusieurs expositions internationales. Il a présenté des expositions personnelles à New York, San Francisco, Portland, Seattle et dans les principales villes du Canada. En 1969, la Galerie nationale du Canada lui a consacré une rétrospective de 30 années, présentée dans tout le pays. Shadbolt est représenté dans nombre de collections nord-américaines, publiques et privées. Ses murales agrémentent l'aérogare d'Edmonton, le Centre d'art de la Confédération de Charlottetown, le Centre national des arts d'Ottawa et l'immeuble de la CBC à Vancouver.

George Story

Originaire de Terre-Neuve, George Story est né en 1927 et a étudié au Memorial University College (St-Jean), puis à l'Université McGill où il obtint un baccalauréat en 1950. Quatre ans plus tard, grâce à une bourse Rhodes, il recevait un doctorat en anglais de l'Université d'Oxford.

Depuis 1954, il fait de l'enseignement et de la recherche au département d'anglais de l'Université Memorial de Terre-Neuve.

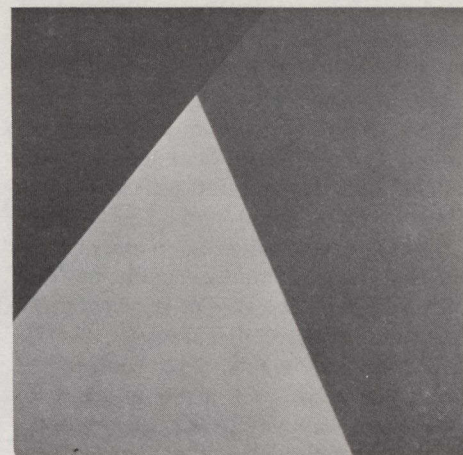
Le professeur Story a consacré une vingtaine d'années de sa carrière à la préparation d'un dictionnaire de l'anglais terreneuvien.

Jocelyn Gasse, un artiste éclectique

Il y a quelque temps la galerie de l'Anse-aux-Barques (Québec) présentait une exposition d'oeuvres diverses de Jocelyn Gasse: sculptures, peintures, collages et vidéo.

Né à Québec en 1949, Jocelyn Gasse fit ses études à l'École des beaux-arts et à l'École des arts visuels de l'Université Laval, les deux situées à Québec.

Depuis 1972, Jocelyn Gasse a participé à plusieurs expositions, en groupe ou en solo, au Musée du Québec, au Véhicule Art de Montréal, à l'Université Laval et aux Fêtes du printemps à Québec. En 1976, il a reçu une subvention d'aide à la



Jocelyn Gasse, sans titre.

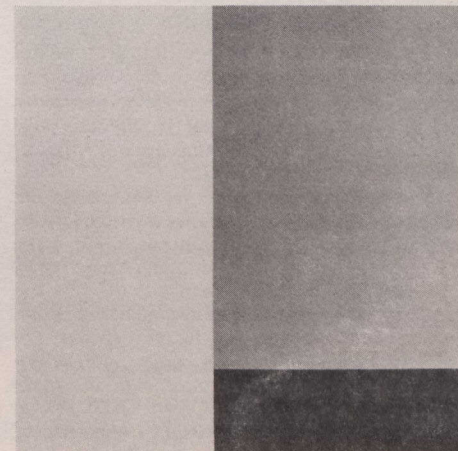
création et à la recherche du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Les oeuvres présentées à l'Anse-aux-Barques datent des deux dernières années. Certains travaux de cette période se caractérisent par l'intuition qui en est la base. Le but poursuivi pour ces projets était de représenter à l'aide d'une ou de plusieurs couleurs, une ambiance intérieure. Ceci selon un lieu, une heure, une température, etc.

Comme l'explique Jocelyn Gasse lui-même: "Les peintures plus récentes confirment une démarche de plus en plus intuitive. A ce moment, je ne me réfère à aucun objet ou lieu. L'objectif visé est d'abstraire toute influence extérieure et d'éliminer certains problèmes d'ordre plastique.

"A la suite de ces recherches, je concentre mon exercice de la peinture sur l'harmonie des couleurs. Je travaille aussi pour une synthèse des éléments qui composent un tableau."

Les oeuvres présentées à l'Anse-aux-Barques laissent prévoir une carrière prometteuse pour ce jeune peintre.



Jocelyn Gasse, sans titre.

L'ONF et l'unité nationale

A l'occasion d'une séance du comité parlementaire sur la radiotélédiffusion, le cinéma et l'aide aux arts tenue le 13 avril, le commissaire du gouvernement à la cinématographie, M. André Lamy, a fait l'examen de la contribution de l'Office national du film à l'unité canadienne.

"Depuis 39 ans, l'ONF fait porter ses efforts sur le développement de l'identité culturelle et sociale des différentes ethnies canadiennes. Dans la poursuite de cet objectif, nous nous sommes efforcés de participer au lieu de nous contenter de noter et de décrire la diversité des modes de vie au Canada, diversité au milieu de laquelle un système de tolérance et d'interrelations mutuelles peut exister et s'épanouir. Si on doit trouver une définition acceptable de ce que signifie l'unité dans le contexte canadien, elle doit nécessairement découler de ces facteurs.

M. Lamy a énuméré plusieurs parties du programme général de l'ONF et des programmes spéciaux permettant de réfléchir sur l'avenir du Canada. "Le système politique", "Référence", "Aventures historiques", "Les esprits créateurs canadiens" et "Les enfants du Canada" sont autant de programmes pour lesquels les sections française et anglaise de l'Office réalisent des films traitant tour à tour du fonctionnement des institutions politiques, du climat social du passé et de l'apport culturel des diverses minorités.

Un nouveau programme, "Vignettes canadiennes", financé par le Programme culturel pour l'unité canadienne, a pour but de mettre sur pied une cinémathèque de très courts métrages qui seront télédiffusés dans le cadre de la programmation pour les enfants ou de films-éclairs présentés à la télévision durant les heures d'écoute très élevée. Pour ce programme, l'ONF a recours aux meilleurs cinéastes

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

du Canada et à toutes les techniques disponibles: animation, fiction, documentaire, afin de créer une anthologie d'images et de légendes canadiennes.

L'organisation même de l'Office reflète sa propre interprétation de la réalité canadienne: il poursuit son action d'un bout à l'autre du pays, dans les deux langues officielles.

La distribution, installée dans 29 bureaux et grâce à quelque 100 cinémathèques publiques, fournit le libre accès au matériel audio-visuel de l'Office qui est produit aux studios principaux de Montréal ou par les centres régionaux de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax, pour les réalisations anglaises, et de Winnipeg, Toronto et Moncton, pour les réalisations françaises.

Musique canadienne à travers le monde

La société Radio-Canada a préparé deux programmes spéciaux de musique canadienne qu'elle distribuera aux membres de l'Union de radiodiffusion européenne. Des compagnies de radiodiffusion de la plus grande partie de l'Europe de l'Ouest, de Pologne, Yougoslavie, Grèce, Turquie, Israël, Iraq et Tunisie ont commandé les programmes, comme l'ont fait la BBC du Royaume-Uni, le National Public Radio Network américain, Radio New Zealand, NHK Japon et le Korean Broadcasting System. Les deux programmes ont été enregistrés aux New Music Concerts de Toronto, et on y retrouve une grande variété d'oeuvres.

Les compositions canadiennes que l'on fera entendre ainsi autour du monde sont *Collage 76*, oeuvre qui représente une superposition de deux oeuvres écrites par Norma Beecroft en 1975; *Fragments of Alice*, par Harry Freedman; *Incandescents*, oeuvre écrite en 1972 par David Grimes pour violon et synthétiseurs. Cette dernière oeuvre valut à son auteur le prix national de 1975-1976 offert par la société Radio-Canada à l'intention des jeunes compositeurs.

La distribution du programme a été coordonnée par la radio internationale de Radio-Canada, qui se propose d'offrir des enregistrements sur bandes magnétiques d'autres manifestations musicales canadiennes à des radiodiffuseurs d'outre-mer. On étudie la possibilité d'enregistrer en public certains concerts de jazz et de musique classique.

Le Franco-Albertain, cinquante ans au service des francophones

L'hebdomadaire d'expression française, *Le Franco-Albertain*, fête ses cinquante ans d'existence.

Fondé en 1928 par l'Association canadienne-française de l'Alberta, le journal s'est d'abord appelé *La Survivance*, nom qu'il a gardé jusqu'en 1967.

Malgré les nombreuses crises qu'il a connues, crises financières entre autres, *Le Franco-Albertain* reflète toujours les intérêts des Franco-Albertains et reste un trait d'union entre les francophones dispersés aux quatre coins de l'Alberta.

C'est d'ailleurs ce même objectif qu'entend poursuivre le nouveau rédacteur, M. Maxim Jean-Louis, qui remplacera M. Gaétan Tremblay appelé à un nouveau poste à Radio-Canada.

(D'après un article du *Droit* publié le 10 juillet).

Un grand défi... (suite de la page 2)

Grâce à l'aide financière que le gouvernement fédéral leur prodiguera dans le cadre du nouveau programme, ce ne sera plus un problème. Sous réserve de l'approbation du Parlement, les contributions fédérales couvriront 20 p.c. du coût en capital approuvé de certaines catégories d'équipement utilisées pour brûler, gazéifier ou utiliser de toute autre façon les déchets de bois à des fins énergétiques.

De plus, le gouvernement placera de nouvelles commandes de matériel qui augmenteront sensiblement le chiffre d'affaires des fabricants canadiens d'équipement forestier.

On estime que ce programme permettra de créer 24 000 années-hommes au Canada, d'ici à 1984.

Outre la contribution fédérale, on prévoit aussi qu'environ \$950 millions seront investis par l'industrie. A long terme, l'industrie devrait réaliser des économies de combustibles et de coûts très appréciables. A ces avantages s'ajoute un élément de prévention de la pollution, apporté par la réduction des déchets abandonnés et l'amélioration des techniques de gestion forestière.

"Nous savons tous maintenant que le problème énergétique international offre au Canada l'un des plus grands défis qu'il ait eu à relever, mais aussi l'une des plus belles occasions de s'affirmer", a déclaré M. Gillespie.